

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LA PORTE DU MÉDOC À L'HORIZON 2021



Édito



Jean-Luc Gleyze

Président du Conseil départemental,
Conseiller départemental du canton
Sud Gironde

« Nous débutons une nouvelle étape avec la construction commune des pactes territoriaux, entre le Département et tous nos partenaires ! Après le partage d'un diagnostic précis, amendé, enrichi grâce aux échanges que nous avons pu avoir, et aux contributions de nos partenaires, après la production du *Livre blanc des territoires girondins*, l'heure est donc à la préparation des pactes.

Ceux-ci répondent à des besoins, des attentes, identifiés par les territoires, et relevés par les participants aux conseils organisés depuis plusieurs mois. Associations, entreprises, élus, citoyens, ont apporté leur concours pour ce travail d'ampleur. Les pactes nous offrent à présent la possibilité de développer les projets nécessaires à la vie de nos villes et de nos villages, du quotidien de leurs habitants, à court, moyen mais aussi long termes, plus en profondeur.

Dans un contexte budgétaire contraint, nous voulons nous donner les moyens de poursuivre une action de proximité et de qualité à destination de tous les Girondines et Girondins. Les pactes sont propres à chaque territoire, adaptés, et construits par les acteurs qui les font vivre et qui y vivent.

En Gironde, les pactes territoriaux nous permettent de déployer partout une action collective en faveur des solidarités, tout autant humaines que territoriales. Notre responsabilité est commune, notre envie est partagée, et notre réussite sera le fruit d'une collaboration fidèle et engagée. Je vous remercie pour vos contributions précieuses ! »

Introduction



Christine Bost

Première vice-présidente chargée
des synergies, de la stratégie et du
développement des territoires,
Conseillère départementale du canton
Portes du Médoc, Maire d'Eysines

« Vous avez été nombreux à partager votre envie de coopérer, d'œuvrer ensemble pour accompagner et nourrir les initiatives locales partout en Gironde.

Notre volonté est d'accompagner, de stimuler cette dynamique collective, de créer cette synergie dans chacun des neuf territoires girondins.

Valoriser les actions qui portent leurs fruits, les démultiplier, répondre aussi de façons différentes, innovantes aux besoins exprimés par les Girondins résument notre ligne directrice.

Approche concertée, coordonnée, dialogue soutenu et permanent sont aussi des enjeux sur lesquels repose la réussite de nos engagements.

Réunir autant de partenaires autour d'orientations communes, définies jusqu'en 2021, est une première. Nous disposons là de fondations solides pour construire des projets de territoire, pour garantir la cohésion sociale et surtout pour progresser ensemble dans l'action.

Je souhaite que ce pacte constitue le début d'une aventure collective, nourrie, volontaire et tournée vers l'avenir. »

Sommaire



P.
6

Partie 1

Le pacte territorial : mode d'emploi

1.1 GIRONDE 2033 : LE DÉPARTEMENT, AVEC LES TERRITOIRES

P. 6-7

1.2 LE PACTE TERRITORIAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

P. 8-9

2.1 UNE AMBITION POUR LA PORTE DU MÉDOC À L'HORIZON 2021

P. 10-11

LE PROJET POUR LA PORTE DU MÉDOC

P. 12-13

2.2 ENJEU 1
Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire de la Porte du Médoc et en lien avec les territoires limitrophes pour développer les parcours de vie au service du bien-être et de la lutte contre la précarité et l'isolement

P. 14-17

2.3 ENJEU 2
Mettre en place une stratégie d'accueil des populations soucieuse de la préservation des ressources et de la qualité de vie en améliorant notamment l'accessibilité aux services

P. 18-21

2.4 ENJEU 3
Mobiliser la capacité de développement économique de la Porte du Médoc, cœur économique de l'Aire Métropolitaine Bordelaise et de la Gironde, en faveur de la cohésion sociale, de l'insertion et de la lutte contre les inégalités

P. 22-23



P.
10

Partie 2

Notre projet partagé en faveur des solidarités humaines et territoriales pour la Porte du Médoc



P.
24

P.
30

Partie 3

**Le Département
aux côtés de
la Porte du Médoc
pour agir**

3.1 UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA PORTE DU MÉDOC

P. 24-25

3.2 UN SAVOIR-FAIRE MOBILISABLE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

P. 26-27

3.3 L'INVESTISSEMENT DU DÉPARTEMENT POUR L'AVENIR DE LA PORTE DU MÉDOC ET DE SES HABITANTS

P. 28-29

4.1 DIALOGUONS ET PARTAGEONS

P. 30-33

4.2 ENCOURAGEONS LA PARTICIPATION

P. 34

4.3 ÉVALUONS ET ADAPTONS

P. 35



PACTE
PORTE DU
MÉDOC
DE COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Partie 1

LE PACTE TERRITORIAL : MODE D'EMPLOI

Avec Gironde 2033, le Département a posé les fondements de sa nouvelle stratégie en faveur des solidarités humaines et territoriales pour la Gironde. Il la porte et la partage désormais avec les territoires, afin de répondre efficacement aux enjeux et besoins spécifiques de chaque secteur. Elle se concrétise aujourd'hui dans les « pactes territoriaux », contrats de coresponsabilité entre le Département et les acteurs volontaires, amenés à porter des engagements réciproques, des projets et des initiatives en faveur du lien social pour chacun des neuf territoires.

1.1

GIRONDE 2033 : Le Département, avec les territoires

Le Département de la Gironde a engagé, depuis décembre 2014, un repositionnement de son action pour l'inscrire en proximité, au cœur des solidarités humaines et territoriales. Cette mission est cruciale, au moment où la Nouvelle Aquitaine se met en place, où les intercommunalités se redessinent et où la métropole de Bordeaux s'affirme. Elle l'est aussi parce que la Gironde voit son attractivité confirmée et l'arrivée de 15 000 nouveaux Girondins chaque année réaffirme le défi qui est devant nous : proposer un développement durable, équilibré, vecteur de lien social et de cohésion.

Le Département de la Gironde ne pourra répondre seul à cet enjeu mais joue un rôle important de trait d'union, d'ensemblier entre les territoires et les habitants, et peut être également leur porte-voix. Pour cette raison, le Conseil départemental a adopté à l'unanimité, en décembre 2014, la stratégie Gironde 2033, qui explicite à la fois la vision girondine de la solidarité et les finalités poursuivies.



« Par solidarités territoriales, le Département partage tout d'abord la vision selon laquelle les territoires qui composent la Gironde sont solidialement responsables de son avenir. Ils doivent avoir conscience de la complémentarité des logiques de développement et d'aménagement portées par chacun.

Le Département entend également faire reconnaître la pertinence du périmètre départemental pour assurer une certaine redistribution entre des territoires riches et attractifs et d'autres menacés de décrochage. Il porte et partage l'ambition d'une action qui s'appuie sur les ressources de chaque territoire, sur un réseau de villes, de centres et de bourgs qui offre un cadre de vie favorable au développement d'activités, de projets et d'initiatives.

Le Département soutient une vision du territoire qui évite une croissance urbaine mal maîtrisée, avec les effets négatifs qu'elle emporte pour l'environnement et pour les Girondins. [...]

C'est bien le pari de la coopération entre les territoires, et non de leur compétition, que fait le Département ! Il aspire ainsi à substituer à une logique unique de métropolisation qui serait contraire aux objectifs de cohésion territoriale et de solidarité, l'approche par la complémentarité et la réciprocité.

Parce que les enjeux sont imbriqués d'un territoire à l'autre, parce que les projets de développement des uns ont un impact pour les autres, le Département revendique, avec constance, sa légitimité à rassembler les acteurs du territoire pour faire jouer la péréquation. Il ambitionne également de repérer les initiatives sur le territoire, de les accompagner, de les partager grâce aux multiples partenariats qu'il a développés, de les mettre en réseau pour permettre l'émergence d'autres projets.

Sans cette cohésion territoriale, les chances de voir prospérer la cohésion sociale sont infimes. Le sentiment de contribution à un avenir collectif, partout en Gironde est essentiel au maintien et au développement du lien social et au vivre ensemble. Le soutien aux acteurs culturels, sportifs et associatifs, à des



manifestations culturelles et sportives de qualité, l'accès à la lecture, à la culture, au sport, à la vie associative, la conservation d'une mémoire girondine [...], l'accompagnement des clubs sportifs amateurs, qui, quotidiennement, animent le territoire et véhiculent des valeurs fondamentales pour la cohésion sociale contribuent activement à ce lien que nous voulons faire vivre. [...] »

Les priorités départementales affirmées dans Gironde 2033

ce que le Département veut faire avec les territoires

SOLIDARITÉ HUMAINE :

une Gironde porteuse de solidarité, créatrice de lien et de vie sociale



Maintenir le lien quotidien avec les Girondins : pour un **service public de proximité** pour tous

- Promouvoir un service public départemental accueillant et innovant
- Incrire l'innovation sociale et citoyenne au cœur de l'action du Département



Agir en faveur d'un « **vivre ensemble** », créateur de lien social et porteur d'une place pour chacun dans la société

- Fédérer les initiatives locales autour d'une offre culturelle, sportive, éducative et citoyenne dynamique, accessible pour tous
- Veiller à ce que toute personne puisse prendre part à la vie locale et citoyenne



Se mobiliser pour la jeunesse et auprès des plus fragiles pour leur garantir l'autonomie nécessaire dans leur **parcours de vie**

- Garantir l'accès aux droits fondamentaux, contre l'isolement et pour l'autonomie et l'insertion
- Réussir l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragiles
- Se mobiliser pour offrir les meilleures perspectives d'avenir aux jeunes

SOLIDARITÉ TERRITORIALE :

une Gironde dont le développement harmonieux et responsable bénéficie à chaque Girondin



S'engager à long terme pour la **qualité de vie** des Girondins autour des nouvelles solidarités territoriales

- Garantir l'accès pour tous aux ressources
- Valoriser les espaces, le paysage et les milieux, transmettre le patrimoine girondin
- Faire évoluer nos modes de production et de consommation, pour des usages et des pratiques responsables



Garantir aux territoires les **capacités de se développer** et de répondre aux besoins quotidiens de leurs populations

- Animer les coopérations territoriales et institutionnelles pour une co-construction de l'avenir du territoire girondin
- Organiser l'accès au logement, aux services, à l'habitat pour tous les Girondins en l'intégrant dans une stratégie durable et concertée de développement territorial
- Développer et promouvoir la mobilité durable, facteur de réduction des gaz à effet de serre
- Accompagner les territoires girondins dans leurs projets de développement



Tirer parti de l'attractivité de la Gironde pour encourager les initiatives et accompagner les **innovations économiques et sociales** dans les territoires, en faveur de l'emploi local

- Soutenir le développement de l'économie de proximité
- Dans la continuité du livre blanc de l'économie sociale et solidaire, définir, partager et mettre en œuvre une politique départementale de l'ESS, vecteur de cohésion sociale et territoriale
- Accompagner les territoires dans l'adaptation du tissu économique local, de façon cohérente à l'échelle de la Gironde

1.2

Le pacte territorial : qu'est-ce que c'est ?



UN ÉTAT D'ESPRIT

Le pacte et les actions qu'il porte sont le fruit du dialogue, de l'écoute, de la volonté de co-construction du Département de la Gironde. Il témoigne aussi d'une volonté de fédérer, de rassembler, pour apporter les réponses aux enjeux actuels et futurs.

Le pacte vise en outre à valoriser les réussites comme le potentiel du territoire. Mettre en lien, permettre la rencontre, identifier les initiatives, en proximité, sont aujourd'hui des conditions sine qua non d'efficacité. Chaque structure, chaque acteur, par sa simple présence sur le territoire et par son action, capte des attentes et représente des aspirations. Le pacte cherche ainsi à saisir cette envie d'agir pour les habitants et pour le lien social.

Parce qu'il résulte d'un travail transversal où les différents points de vue se sont mêlés, il propose, parfois, des solutions qui sortent des sentiers battus et nous invite, collectivement, à réinterroger certaines pratiques. C'est cet état d'esprit que le Département souhaite cultiver, toujours dans la proximité, la solidarité et le dialogue.



DES FINALITÉS COLLECTIVES

Le pacte territorial concrétise un accord collectif sur des enjeux, des orientations et des actions pour chaque territoire. Il vise à soutenir le lien social et le vivre ensemble, à lutter contre les facteurs de précarisation et à promouvoir un développement équilibré et durable du territoire, vecteur de cohésion. Ces engagements, il les porte pour aujourd'hui, et, peut-être plus encore, pour demain. En misant sur le potentiel et les forces de chaque territoire, en faisant le pari de la coopération et non de la concurrence, le pacte vise à rassembler les énergies et les volontés autour d'objectifs resserrés et de repères communs.



DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Département, ni aucun autre acteur local, ne pourra seul répondre aux enjeux identifiés dans le *Livre blanc des territoires girondins*. Cette interdépendance est une force, une opportunité, une invitation à l'intelligence collective. Chacun dispose d'une part de responsabilité dans la réalisation de cette feuille de route jusqu'en 2021 et c'est en mobilisant, de façon complémentaire, les capacités à agir, que le territoire et ses habitants verront leur cadre de vie s'améliorer, les parcours de vie fluidifiés et le vivre ensemble renforcé. Les engagements réciproques des uns et des autres portent tant sur la mise à disposition de moyens, de tout ordre, que sur l'engagement à contribuer, à faire connaître, à valoriser et à mettre en lien les actions inscrites dans le pacte.



UNE PROJECTION VERS L'AVENIR

Le pacte est, enfin, une projection vers l'avenir, le moyen terme puisqu'il propose, dans ce volet stratégique, une feuille de route jusqu'à 2021.

Mais c'est aussi un document vivant, qui s'adaptera et évoluera, au gré des réussites et des corrections qu'il faudra amorcer. Il sera donc actualisé, à partir du dialogue animé au sein des conseils de territoire.

LE PACTE TERRITORIAL EST COMPOSÉ DE TROIS PARTIES :

PACTE - VOLET STRATÉGIQUE (HORIZON 2021)

Ce volet n'aura pas vocation à évoluer profondément puisqu'il propose des actions de moyen terme.

PACTE VOLET OPÉRATIONNEL

Il précise, sur trois ans glissants, les actions, la méthode et les moyens qui seront alloués à leur réalisation. C'est ce cadre opérationnel qui évoluera au gré des conseils de territoire. Des conventions seront conclues pour chaque projet.

PACTE BOÎTE À OUTILS

Elle met à disposition des outils communs, outils dédiés à l'information, à la conduite de projet, à l'évaluation, à l'animation et à la participation.

CALENDRIER



**9 JUILLET
2015**



Lancement du dialogue territorial avec la 1^{re} conférence départementale des territoires girondins



**SEPT. À
NOV. 2015**

18 conseils de territoire



**17 DÉCEMBRE
2015**

Adoption du *Livre blanc des territoires girondins*



**PHASE 1
Élaboration
du diagnostic
partagé
2015**

Partage avec les territoires du document de travail, amendements et élaboration du document concerté



**DÉCEMBRE
2016**

Vote du volet **opérationnel** des 9 pactes territoriaux



**OCTOBRE
2016**

9 conseils de territoire



**30 JUIN
2016**

Vote du volet **stratégique** des 9 pactes territoriaux



**14 MARS
2016**

2^{ème} conférence départementale des territoires girondins

**PHASE 2
Élaboration
des pactes
territoriaux
2016**

Signature avec les territoires du volet stratégique et construction des volets **opérationnels** des pactes

Élaboration des volets **stratégiques** des pactes



**PRINTEMPS
2017**

9 conseils de territoire



**ÉTÉ
2017**

3^{ème} conférence départementale des territoires girondins



**AUTOMNE
2017**

9 conseils de territoire



**DÉCEMBRE
2017**

Actualisation du volet opérationnel des 9 pactes territoriaux



1 conférence départementale des territoires girondins et 2 conseils de territoire par an

**PHASE 3
Mise en œuvre
et évaluation
2017 - 2021**

Mise en œuvre des pactes territoriaux

- Actualisation annuelle des volets opérationnels
- Bilan à mi-parcours

Partie 2

NOTRE PROJET PARTAGÉ EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LA PORTE DU MÉDOC

Grâce au dialogue mené en 2015 dans le cadre du *Livre blanc des territoires girondins*, les acteurs ont pu enrichir le diagnostic et partager les grands enjeux à relever pour le territoire de la Porte du Médoc, aujourd'hui socle du projet commun défini pour ce secteur.



2.1

Une ambition pour la Porte du Médoc à l'horizon 2021

Le secteur de la Porte du Médoc est intégré à l'aire métropolitaine bordelaise, dont il constitue la frange Nord-Ouest. C'est un territoire à forte composante urbaine et périurbaine, 11 des 15 communes qui le constituent étant intégrées à Bordeaux Métropole.

Dotée de plusieurs équipements métropolitains structurants (aéroport, technopoles, terminal portuaire...), la Porte du Médoc représente l'un des principaux pôles économiques et d'emplois de Gironde grâce aux activités productives à haute valeur ajoutée (aéronautique-spatial-défense, drones, automobile...) et tertiaires (zones commerciales, banque-assurance, immobilier d'entreprise, centres d'appels, hôtellerie...).

En matière d'économie agricole, la présence d'exploitations agricoles et maraîchères offre de réelles perspectives pour développer les circuits courts d'alimentation.

En dépit de cette vitalité économique et de l'action d'acteurs d'accompagnement (PLIE, Mission locale...), l'offre d'insertion par l'activité économique reste déficiente et demeure à travailler. En outre, la concentration économique et l'attractivité qu'elle engendre ont des conséquences négatives en termes de mobilité (forte congestion) ou de coût du foncier et du logement pour les habitants.

Sur le plan socio-démographique, si la Porte du Médoc semble statistiquement moins exposée à la précarité que les trois autres secteurs de l'aire métropolitaine bordelaise, d'importantes disparités sociales existent entre les communes et les quartiers de la Porte du Médoc, ce qui rend nécessaire la poursuite d'actions de médiation et de développement social.

En outre, son attractivité démographique (+1,1 % sur 2008-2012, soit la plus importante des 4 secteurs métropolitains), couplée au vieillissement de la population (alors que par exemple la proportion de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie [APA] y est déjà forte) nécessite d'apporter de nouvelles réponses en matière de logement, d'accueil de la petite enfance et de prise en charge de l'autonomie.

La Porte du Médoc bénéficie d'un cadre de vie de qualité, fondé sur l'existence de paysages diversifiés où l'agriculture périurbaine est présente et la vie associative et culturelle dynamique.

Du fait de son fort caractère urbain et métropolitain, le secteur de la Porte du Médoc souffre toutefois d'une accessibilité complexe aux équipements, la mobilité transversale étant encore trop restreinte.

Malgré la spécificité liée à la présence des Jalles et de l'activité maraîchage, et un cadre de vie qualitatif, la cohésion interne de la Porte du Médoc, entre Médoc et Bordeaux, reste à construire et l'équilibre entre préservation des ressources naturelles et poursuite du développement est en jeu.



Saint-Jean-d'Illac

Compte-tenu de ce diagnostic partagé, les enjeux définis collectivement par le territoire sont :

ENJEU TRANSVERSAL :

Réduire les déséquilibres internes du territoire, en travaillant l'articulation des secteurs urbains proches de la rocade et les communes périurbaines, pour conforter l'identité de la Porte du Médoc

ENJEU N°1 : Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire de la Porte du Médoc et en lien avec les territoires limitrophes pour développer les parcours de vie au service du bien-être et de la lutte contre la précarité et l'isolement

ENJEU N°2 : Mettre en place une stratégie d'accueil des populations soucieuse de la préservation des ressources et de la qualité de vie en améliorant notamment l'accessibilité aux services

ENJEU N°3 : Mobiliser la capacité de développement économique de la Porte du Médoc, cœur économique de l'aire métropolitaine bordelaise et de la Gironde, en faveur de la cohésion sociale, de l'insertion et de la lutte contre les inégalités

L'ambition du territoire est bien d'affirmer son rôle de « trait d'union » entre la Métropole et le Médoc en mobilisant son dynamisme économique et associatif pour réduire les déséquilibres existants.

De manière complémentaire, la définition d'une stratégie d'aménagement globale en matière d'habitat, de mobilité et de services s'avère nécessaire pour maintenir l'attractivité économique du secteur, préserver les espaces naturels et agricoles existants ainsi que la qualité de vie des habitants sur le territoire.

Deux **conditions de réussite**, communes à l'ensemble des 4 secteurs de l'aire métropolitaine bordelaise (Graves, Bordeaux, Porte du Médoc, Hauts-de-Garonne) compte tenu de leur position d'interface avec l'agglomération, ont également été définies :

- Organiser le système de complémentarité entre les secteurs du territoire métropolitain et les secteurs hors Métropole.
- Concilier les défis de l'attractivité et de proximité pour assurer le rôle locomotive de la Métropole tout en favorisant les retombées au bénéfice des populations locales.



Le projet pour la Porte du Médoc

ENJEU TRANSVERSAL :

Réduire les déséquilibres internes du territoire, en travaillant l'articulation des secteurs urbains proches de la rocade et les communes périurbaines, pour conforter l'identité de la Porte du Médoc

OBJECTIF 1

Proposer et coordonner des solutions adaptées de logement et d'hébergement pour les personnes les plus défavorisées

OBJECTIF 2

Développer pour les familles l'offre en matière d'accueil de la petite enfance et d'accueil pédagogique des jeunes

ENJEU N°1

Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire de la Porte du Médoc et en lien avec les territoires limitrophes pour développer les parcours de vie au service du bien-être et de la lutte contre la précarité et l'isolement

OBJECTIF 3

Agir pour l'autonomie en adaptant l'offre en faveur des personnes âgées et/ou handicapées et de leurs aidants

OBJECTIF 4

Favoriser la citoyenneté et le vivre ensemble en s'appuyant sur la dynamique et les acteurs existants (centres sociaux, espaces de vie sociale, associations...)

OBJECTIF 1

Organiser la mutualisation et l'accessibilité des équipements et services sur la Porte du Médoc

OBJECTIF 2

Favoriser la mobilité pour tous les usages et tous les publics

OBJECTIF 1

Accompagner les personnes en parcours d'insertion et les structures employeuses

OBJECTIF 2

OBJECTIF 3

Maîtriser le développement et la densification urbaine en préservant les espaces, les paysages et les ressources naturelles

OBJECTIF 4

Permettre l'accès du plus grand nombre à la culture, au sport et aux loisirs

ENJEU N°2

Mettre en place une stratégie d'accueil des populations soucieuse de la préservation des ressources et de la qualité de vie en améliorant notamment l'accessibilité aux services

OBJECTIF 2

Identifier, promouvoir, valoriser et utiliser les ressources de l'économie territoriale de la Porte du Médoc



2.2

ENJEU N°1

Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire de la Porte du Médoc et en lien avec les territoires limitrophes pour développer les parcours de vie au service du bien-être et de la lutte contre la précarité et l'isolement



OBJECTIF 1

Proposer et coordonner des solutions adaptées de logement et d'hébergement pour les personnes les plus défavorisées

Développer l'offre de logements à loyer accessible (PLAI) et coordonner les acteurs et les initiatives pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement à toutes les étapes du parcours résidentiel

Repères pour agir :

- 1 Mener un travail d'observation de l'offre en logements sociaux, cartographier les besoins commune par commune
- 2 Orienter la production de logements à loyer accessible (PLUS / PLAI / PLAI++) pour caler l'offre aux besoins de certains secteurs du territoire en veillant aux équilibres socio-démographiques
- 3 Travailler l'orientation de la programmation en logements sociaux ainsi que l'accès et le maintien dans le logement en développant les liens entre institutions et avec les bailleurs
- 4 Développer une offre de logements répondant aux besoins spécifiques (pour les jeunes, pour les ouvriers agricoles, pour les saisonniers...)

Améliorer et développer l'accueil d'urgence des personnes en difficulté

Repères pour agir :

- 5 Créer de nouvelles places d'hébergement d'urgence notamment pour les mères et les enfants ne relevant pas de l'aide sociale à l'enfance
- 6 Développer des petites structures de logement d'urgence impulsées par le Département et gérées localement
- 7 Mener une étude exploratoire sur la possibilité de mettre à disposition des logements de fonction vides (par exemple au sein des collèges) afin d'alimenter le contingent disponible d'accueil d'urgence

Développer une politique d'accueil spécifique en faveur des gens du voyage

Repères pour agir :

- 8 Créer de nouveaux terrains de sédentarisation pour les gens du voyage et pérenniser les actions collectives (par exemple, les Maîtrises d'Oeuvre Urbaine et Sociale - MOUS -) pour favoriser les parcours d'insertion des gens du voyage
- 9 Développer l'accompagnement à la scolarisation des enfants des gens du voyage et notamment les filles



OBJECTIF 2

Développer pour les familles l'offre en matière d'accueil de la petite enfance et d'accueil pédagogique des jeunes

Favoriser le développement de modes d'accueil de la petite enfance permettant de répondre tant à la problématique des horaires atypiques qu'aux situations de fragilité voire de précarité des assistantes maternelles

Repères pour agir :

- 10 Communiquer sur le besoin de recrutement d'assistantes maternelles proposant des horaires atypiques et favoriser les initiatives de modes d'accueil offrant des horaires atypiques
- 11 Inciter les assistantes maternelles à travailler en réseau (par exemple via les Relais d'Assistantes Maternelles - RAM -) et favoriser leur formation
- 12 Favoriser la création de lieux pour l'accueil de la petite enfance avec des modalités diverses, adaptées aux besoins des familles



Renforcer l'offre de familles d'accueil sur le territoire

Repères pour agir :

- 13 Augmenter le nombre d'assistants familiaux sur le territoire de la Porte du Médoc
- 14 Communiquer sur le besoin de recrutement d'assistants familiaux pour rendre le métier attractif
- 15 Mieux accompagner les assistants familiaux par la mise en réseau et la sensibilisation à certaines problématiques et favoriser leur formation

Renforcer, coordonner et encourager l'innovation en matière d'accompagnement socio-éducatif et favoriser l'engagement citoyen des jeunes à partir de l'offre existante

Repères pour agir :

- 16 Favoriser les actions de parentalité en lien avec l'Éducation nationale, les collèges, les parents, les élèves, les associations, la Maison Des Adolescents (MDA), les centres sociaux, les fédérations de parents d'élèves...
- 17 Engager une réflexion sur l'extension et l'articulation des équipes de prévention spécialisée sur les communes hors métropole
- 18 Innover dans les modes d'approche des jeunes et soutenir leur capacité d'initiative



OBJECTIF
3

Agir pour l'autonomie en adaptant l'offre en faveur des personnes âgées et/ou handicapées et de leurs aidants

Développer le réseau de proximité autour des outils existants (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique - CLIC -, Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer - MAIA -...) pour donner plus de visibilité sur l'offre d'accompagnement des personnes âgées et handicapées et lutter contre leur isolement

Repères pour agir :

- 19 Territorialiser l'information et l'accueil des personnes handicapées, communiquer sur les actions du CLIC et de la MAIA, en particulier à destination des professionnels libéraux et développer l'évaluation de ces outils
- 20 Sensibiliser davantage à la problématique de l'autonomie et renforcer les actions de prévention
- 21 Accroître le signalement et l'accompagnement des personnes isolées
- 22 Développer les liens intergénérationnels et accompagner les initiatives et les associations œuvrant pour les renforcer

Assurer la continuité du parcours résidentiel des personnes âgées et/ou handicapées, renforcer les services d'aide à la personne et développer l'accès aux services

Repères pour agir :

- 23 Renforcer la continuité des prises en charge entre maintien à domicile, résidences autonomie et Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA / EHPAD)
- 24 Développer l'utilisation des nouvelles technologies au service de la télémédecine, de la domotique et de la téléassistance et étendre l'utilisation du numérique pour gérer l'offre d'hébergement pour les personnes âgées
- 25 Communiquer et travailler sur la précarité des métiers de l'aide à domicile pour les valoriser et les accompagner
- 26 Développer l'aide aux aidants dans leur rôle de soutien à la personne dépendante
- 27 Mieux gérer l'accueil des enfants handicapés, notamment par la formation des professionnels (accompagnants, assistantes maternelles)
- 28 Maintenir les dispositifs de transport à la demande hors métropole (communautés de communes Médoc Estuaire / Jalle Eau Bourde) et développer le transport adapté





OBJECTIF 4

Favoriser la citoyenneté et le vivre ensemble en s'appuyant sur la dynamique et les acteurs existants (centres sociaux, espaces de vie sociale, associations...)

Accompagner et valoriser les initiatives citoyennes et associatives

Repères pour agir :

- 29 À partir de l'offre d'épiceries solidaires, de centres sociaux et d'associations recensés sur la Porte du Médoc, soutenir les réseaux d'échanges et de bonnes pratiques et favoriser la pérennité des actions
- 30 Soutenir et renforcer le développement d'ateliers d'insertion
- 31 Soutenir le renforcement et la création de systèmes d'échanges de services et de coopération
- 32 Développer le pouvoir d'agir des habitants et promouvoir les initiatives ainsi prises
- 33 Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'éducation populaire

Accompagner les projets ou initiatives en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou en difficultés

Repères pour agir :

- 34 Mettre en valeur les contrats de ville signés et soutenir des actions de développement social dans les secteurs sensibles et fragiles
- 35 Mobiliser les dispositifs d'insertion (clause, chantier formation insertion...) dans le cadre de la réhabilitation et de l'embellissement des quartiers
- 36 Faciliter le partage des pratiques et d'expériences en matière de prévention et d'animation sur l'ensemble de la Porte du Médoc (secteurs urbains / périurbains)





2.3

ENJEU N°2

Mettre en place une stratégie d'accueil des populations soucieuse de la préservation des ressources et de la qualité de vie en améliorant notamment l'accessibilité aux services



OBJECTIF 1

Organiser la mutualisation et l'accessibilité des équipements et services sur la Porte du Médoc

Simplifier et améliorer l'accessibilité aux services par la mutualisation et la mise en réseau au sein du territoire et avec les territoires voisins

Repères pour agir :

- 37) À partir d'un recensement de l'offre d'accompagnement des habitants et des usagers (maisons de services au public, centres sociaux, centres socio-culturels...), renforcer et dupliquer la création de lieux ressources de proximité et d'accès aux services (sociaux, administratifs, culturels...) du territoire
- 38) Améliorer la signalétique des services publics et des services aux publics
- 39) Inciter à la pratique de la mutualisation au sein de la Porte du Médoc et avec les territoires voisins
- 40) Étudier notamment la mise à disposition de locaux des collèges (salles polyvalentes, complexes sportifs, centres de documentation...)
- 41) Favoriser la coopération avec les établissements de santé

Lutter contre la fracture numérique en accompagnant les plus fragiles dans les usages

Repères pour agir :

- 42) Former les publics non sensibilisés à l'utilisation du numérique (téléphone et ordinateur) et à l'accès aux démarches pour les différentes institutions
- 43) Maintenir et développer l'offre et l'animation d'espaces publics numériques, notamment en s'appuyant sur les initiatives existantes
- 44) Engager des actions avec les jeunes autour du numérique, notamment en lien avec les collèges et le Conseil départemental des jeunes, en particulier pour des actions de prévention, d'insertion et d'accès aux droits

Favoriser l'accès aux commerces de proximité en tirant parti de la production locale

Repères pour agir :

- 45) Étudier la possibilité de créer une plateforme départementale pour « se fournir local » en produits alimentaires ou non
- 46) Favoriser la diversification du tissu artisanal et commercial, spécifiquement en encadrant l'évolution des grandes surfaces commerciales, notamment par le biais de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
- 47) Encourager la production alimentaire urbaine, promouvoir les circuits courts via la valorisation des productions locales (notamment la vallée maraîchère) et explorer de « nouvelles » formes de distribution



OBJECTIF 2

Favoriser la mobilité pour tous les usages et tous les publics

Promouvoir les modes de déplacements mutualisés ou alternatifs au véhicule individuel

Repères pour agir :

- 48 Poursuivre la communication sur le covoiturage, inciter les salariés à covoiturer et déployer de nouvelles aires de covoiturage
- 49 Faciliter la mobilité intra-territoire pour les publics en insertion et améliorer l'information sur l'offre de transport à la demande existante
- 50 Favoriser les initiatives associatives mettant à disposition des véhicules ou travaillant sur des formes de prêt / location
- 51 Organiser la non-mobilité et se saisir de cette opportunité pour promouvoir des initiatives et des lieux d'accueil et de création (espaces de coworking, espaces de télétravail, tiers-lieux...)



Favoriser la mobilité transversale entre les zones d'emploi et celles d'habitat en renforçant les infrastructures et équipements de déplacement

Repères pour agir :

- 52 Développer les réseaux de déplacements doux et les sécuriser
- 53 Développer les systèmes de transport en commun à plusieurs niveaux (territorial, interterritorial) et en dehors des lignes majeures (réseaux train-bus-tram transversaux), ainsi que les pôles multimodaux extra-rocade
- 54 Aménager et sécuriser les infrastructures routières structurantes pour les déplacements quotidiens





OBJECTIF 3

Maîtriser le développement et la densification urbaine en préservant les espaces, les paysages et les ressources naturelles

Promouvoir un habitat de qualité en luttant contre l'étalement urbain et en accompagnant l'action foncière communale et intercommunale

Repères pour agir :

- 55 Soutenir l'action foncière communale et intercommunale en développant la veille et le portage fonciers
- 56 Promouvoir un urbanisme veillant à la qualité des formes urbaines, intégrant les enjeux liés à la transition climatique et limitant la consommation foncière
- 57 Expérimenter des formes d'habitat intergénérationnel et d'habitat partagé qui mixent les différents publics (personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, familles avec enfants) et les usages (services, commerces...)

Tirer parti des espaces naturels et agricoles jouant le rôle de coupure d'urbanisation (marais, jalles maraîchères, vignobles médocains, grands espaces de culture, forêts) et protéger les ressources naturelles

Repères pour agir :

- 58 Conforter la vallée maraîchère des Jalles dans ses différents usages (environnemental, économique, éducatif...)
- 59 Compléter le maillage naturel et agricole du territoire en développant les Espaces Naturels Sensibles (ENS) encore peu nombreux
- 60 Protéger et valoriser le réseau hydraulique des marais
- 61 Maintenir la qualité et la quantité de la ressource en eau et optimiser la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement
- 62 Pérenniser les actions de lutte contre les inondations
- 63 Participer à la structuration, à la préservation et à la valorisation des paysages naturels résiduels, agricoles et forestiers notamment par la préservation des « coupures vertes », marais et parcelles agricoles du Médoc et la ceinture laitière et maraîchère
- 64 Promouvoir le « zéro phyto » dans les espaces publics et auprès du grand public





OBJECTIF 4

Permettre l'accès du plus grand nombre à la culture,
au sport et aux loisirs

Développer la mutualisation des équipements sportifs et culturels entre territoires limitrophes et valoriser le bénévolat associatif

Repères pour agir :

- 65 Développer les prêts de matériel (sportif, culturel) entre structures et inciter les opérateurs et structures ressources de la Porte du Médoc à mutualiser leurs outils et à intervenir sur les territoires ruraux situés à proximité et moins bien équipés
- 66 Intensifier les formations en faveur des bénévoles associatifs et l'accompagnement des associations dans la gestion quotidienne
- 67 Renforcer l'offre culturelle sur la partie médocaine de la Porte du Médoc



Faciliter l'accès aux manifestations et événements culturels et accompagner les pratiques

Repères pour agir :

- 68 Favoriser la délocalisation et l'itinérance des événements dès leur conception
- 69 Étudier la nécessité d'adapter la tarification et les horaires pour favoriser l'accès des événements culturels au plus grand nombre
- 70 Étudier la possibilité d'élargir la validité des « cartes d'accès » aux services et centres de loisirs (piscines, bibliothèques...) entre institutions
- 71 Développer la concertation entre partenaires en faveur des populations empêchées ou éloignées de l'offre et soutenir les actions favorisant la mixité des publics

Mettre en œuvre les solutions permettant au public scolaire et jeune d'accéder à l'apprentissage de la natation

Repères pour agir :

- 72 Favoriser la rénovation des piscines
- 73 Réfléchir au développement de réponses alternatives pour permettre l'apprentissage de la natation

2.4

ENJEU N°3

Mobiliser la capacité de développement économique de la Porte du Médoc, cœur économique de l'aire métropolitaine bordelaise et de la Gironde, en faveur de la cohésion sociale, de l'insertion et de la lutte contre les inégalités



OBJECTIF 1

Accompagner les personnes en parcours d'insertion et les structures employeuses

Développer une vision territoriale de l'emploi sur la Porte du Médoc pour favoriser l'adéquation entre les besoins des entreprises et l'insertion socio-professionnelle des personnes

Repères pour agir :

- 74 Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle des PME / TPE du territoire
- 75 Développer les clauses d'insertion en vue de favoriser l'emploi local en sensibilisant davantage les entreprises sur les grands chantiers (tramways C et D, opération d'intérêt métropolitain Aéroparc...)
- 76 Mieux communiquer sur l'environnement économique de la Porte du Médoc pour le faire connaître, intéresser et favoriser l'implantation d'entreprises en améliorant l'accessibilité du territoire et en organisant les services présents (crèches, accueils de loisirs...)

Développer l'employabilité des publics en insertion et agir auprès des entreprises pour faciliter l'accès à l'emploi par un accompagnement socio-professionnel

Repères pour agir :

- 77 Mieux communiquer sur l'offre d'insertion professionnelle mobilisable
- 78 Développer une réelle « médiation emploi » et soutenir une logique de parcours (cf. méthode IOD : intervention sur les offres et les demandes d'emploi)
- 79 Développer des projets de chantiers d'insertion et éducatifs (jeunes, jeunes majeurs placés, adultes, seniors...)
- 80 Structurer des espaces ou temps de travail communs entre acteurs sociaux et professionnels afin de partager sur les problématiques et les parcours des publics rencontrés



Développer des outils à destination des associations et des entreprises pour leur permettre d'être acteurs de l'insertion

Repères pour agir :

- 81 Développer l'information à destination des associations et des clubs d'entreprises sur les dispositifs existants, les aides à l'emploi et l'accompagnement des publics en insertion

82 Mobiliser et mettre en réseau les clubs d'entreprises de la Porte du Médoc pour faire vivre des actions sur le territoire et les intégrer à la gouvernance des organismes d'insertion pour mieux les impliquer dans les politiques d'insertion et de solidarité

83 Étendre le champ d'action des structures d'insertion sur le périmètre complet de la Porte du Médoc et les fédérer autour d'un projet territorial collectif



OBJECTIF 2

Identifier, promouvoir, valoriser et utiliser les ressources de l'économie territoriale de la Porte du Médoc



Promouvoir la dynamique collective en émergence en matière d'Économie Sociale et Solidaire (ESS), de Silver économie et d'économie circulaire

Repères pour agir :

- 84 Repérer les initiatives qui aujourd'hui ne sont pas intégrées dans le champ de l'économie sociale et solidaire et les accompagner
- 85 Mieux identifier les besoins de prestations de fournitures et de services des grands groupes du bassin d'emploi pour orienter les projets de création de structures ESS et autres projets d'insertion par l'activité économique (clause sociale...) et développer l'offre d'insertion par l'activité économique
- 86 Étudier l'opportunité d'un lieu ressource autour de l'ESS à l'échelle de la Porte du Médoc
- 87 Promouvoir la finance et l'investissement solidaires des citoyens au service de la création d'entreprise du territoire (ex. du modèle économique des AMAP, des sociétés coopératives d'intérêt collectif...)
- 88 Développer des parcours d'insertion en lien avec la Silver économie, notamment avec les GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) de la Porte du Médoc (SAGE et GECA), en renforçant la coordination avec les acteurs (médecins, Région...)
- 89 Valoriser les produits locaux sous de nouvelles formes (pin, bois, déchets..) pour développer de nouvelles filières

Soutenir l'économie agricole locale

Repères pour agir :

90 Poursuivre le soutien à l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire et étendre le système des coopératives d'activités et d'emplois agricoles

91 Promouvoir les circuits courts, soutenir les initiatives d'approvisionnement bio et local en restauration collective, favoriser l'installation d'autres AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)...

92 (Re)Valoriser certaines productions de légumes « oubliés » (ex. artichaut de Macau...) et filières autour de l'écosystème de la Jalle qui nécessitent des compétences spécifiques



Partie 3

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DE LA PORTE DU MÉDOC POUR AGIR

Le Département de la Gironde agit quotidiennement en faveur du territoire de la Porte du Médoc, et ce de plusieurs façons : par sa présence territoriale et la proximité de ses services, par ses investissements et les équipements qu'il peut réaliser, par l'accompagnement des projets qu'il propose. Ce faisant, il dispose d'une véritable capacité à faire levier, à impulser comme à soutenir des projets, dans le cadre des compétences dévolues par la loi.

Il entend continuer à jouer pleinement ce rôle, en recherchant toujours synergies et complémentarités avec les autres acteurs de la Porte du Médoc, pour répondre aux enjeux tant actuels que futurs.

3.1

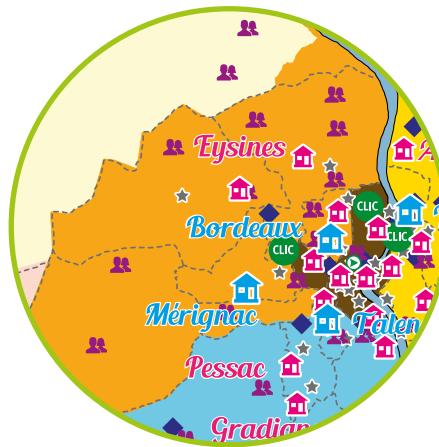
Une présence au quotidien sur le territoire de la Porte du Médoc



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LA SANTÉ

Permettre aux Girondins un accès facilité à leurs droits (santé, prévention, insertion, enfance, parents vieillissants, handicap,...) grâce à un réseau de proximité

-  Pôle de Solidarité (qui intègre également l'MDSI)
-  MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)
-  Permanence sociale MDSI
-  Antenne sociale MDSI
-  Point de consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI)
-  CLIC
-  Limite de canton



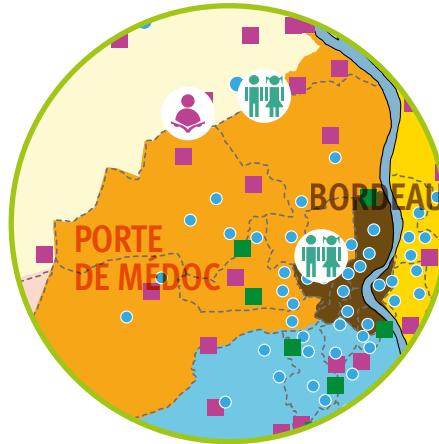
116

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LES DOMAINES « NATURE »

Assurer une offre éducative et un accès à la culture sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau d'équipements, de structures de proximité et d'espaces ouverts au public

-  Pôle Jeunesse Territorial (PJT)
-  Bibliothèque du réseau départemental
-  Collège public
-  Espace Naturel Sensible
-  Limite de canton



145

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

LA MOBILITÉ

Favoriser l'accès au transport par une offre de services et de solutions au plus près des besoins

-  Lignes TRANSGIRONDE
-  Lignes e-car TRANSGIRONDE
-  Lignes été TRANSGIRONDE
-  Liaison Expresse
-  Connexions TransGironde
-  Connexions TransGironde + TBC
-  Connexions gares TER Aquitaine
-  Réseaux Urbains Tbc / Baïa / CALI
-  TransGironde proximité
-  Routes départementales
-  Autoroutes / Rocade
-  Lignes TER Aquitaine / SNCF
-  Centre Routier Départemental
-  Aire de covoiturage TransGironde
-  Aire de covoiturage TransGironde (en projet)



22

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

3.2

Un savoir-faire mobilisable par les acteurs du territoire

Accompagner l'émergence de projets sur le territoire constitue une mission essentielle du Département de la Gironde, qui va encore se renforcer à l'avenir. Outre la mobilisation des services départementaux, l'agence d'appui au développement territorial et les structures « satellites » du Département (IDDAC, CAUE, Gironde Numérique...) peuvent être mobilisées pour conseiller les porteurs de projets locaux.

Selon le besoin, cet accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

- l'apport d'informations de 1^{er} niveau sur une thématique, un dispositif,
- un conseil en gestion locale,
- la mise à disposition de données du Département et leur analyse,
- l'information et l'expertise technique pour la définition d'une politique publique,
- l'accompagnement de la réflexion du maître d'ouvrage.

Dans ce cadre, l'intervention du Département peut prendre différentes formes selon le degré d'avancement du projet :

- **émergence du projet** : rappel des étapes à prendre en compte pour construire et conduire un projet, aide à la définition du besoin, appui pour la rédaction du cahier des charges de sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, d'un prestataire d'étude ou d'un maître d'œuvre, information sur les financements mobilisables...
- **mise en œuvre du projet** : avis sur les aspects techniques et réglementaires relevant des compétences départementales, conseil pour le suivi des missions du prestataire...
- **évaluation du projet** : aide à la définition de critères quantitatifs et qualitatifs...
- la réalisation de prestations d'assistance technique dans le cadre légal (prestations tarifées),
- la mutualisation d'équipements et de matériels départementaux, pour la mise en œuvre d'un projet.

Le Département intervient par exemple sur les thématiques suivantes :

DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS HUMAINES



ACTION SOCIALE ET INCLUSION

- Aider à monter des projets locaux de développement social, à mettre en œuvre la clause d'insertion sociale dans les marchés publics, à installer des permanences sociales...

Par exemple sur la Porte du Médoc :

- Accompagnement à l'émergence et à la mise en œuvre d'un chantier formation insertion à destination de bénéficiaires du RSA dans le cadre de la réhabilitation de logements appartenant à Gironde Habitat à Parempuyre, en partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine, le CCAS de Parempuyre et Gironde Habitat.



LECTURE PUBLIQUE

- Accompagner des projets dans le cadre du Plan départemental de lecture publique.

Par exemple sur la Porte du Médoc :

- Soutien technique et logistique apporté par le pôle culturel départemental à la médiathèque du Haillan pour la création de nouveaux services, comme la création d'un espace musique (formation du personnel, avis sur la constitution du fonds musical....).



SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE, ACTION CULTURELLE ET CITOYENNETÉ

- Accompagner dans la mise en place de projets partagés entre tous les acteurs...
- Accompagner dans l'analyse, le soutien et l'émergence des partenaires...
- Aider dans la structuration des politiques sportives, culturelles territoriales...

Par exemple sur la Porte du Médoc :

- Soutien organisationnel, technique et financier à plusieurs communes de la Métropole (Eysines, Bruges, Blanquefort, Saint-Médard-en-Jalles) dans l'organisation de CAP 33 urbains, activités de loisirs sportifs, culturels et liés à l'environnement, accessibles au plus grand nombre et notamment aux familles et permettant de soutenir la dynamique associative locale,
- Accompagnement à la mise en réseau des écoles de musique (mutualisation des ressources et compétences des écoles), initié par le réseau départemental de l'enseignement musical dans le cadre du Schéma Départemental des Apprentissages Culturels (SDAC), avec l'appui de partenaires divers (communes de Ludon-Médoc, Macau, Saint-Aubin-de-Médoc...).

DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES



FONCIER

- Intervenir pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels, pour soutenir les projets d'habitat et d'aménagement.

Par exemple sur la Porte du Médoc :

- Mise en œuvre du programme d'actions du Périmètre de protection et de valorisation des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP) des Jalles (le 1^{er} de Gironde), créé en 2012 : interventions sur les thématiques foncières (portage foncier, aides à la signature de baux ruraux), agricoles (promotion des circuits courts, aide au défrichement) ou agri-environnementales (étude des bio indicateurs des zones humides pour concilier agriculture et bio diversité, plantation de haies champêtres...).



HABITAT / URBANISME

- Accompagner, de l'élaboration à leur mise en œuvre, les politiques locales de l'habitat (PLU, OPAH, PIG...), la construction et l'amélioration de projets habitat-logement, du parc public et du parc privé (logements adaptés, urgences solidaires, foyers jeunes travailleurs, résidences sociales, maisons familiales, questions énergétiques...), la gestion des parcours résidentiels (gens du voyage, aide à la gestion de la demande de logements, aide à la gestion des logements, etc....)
- Accompagner, lors de l'élaboration des documents de planification urbaine et de déplacement et pour les projets d'aménagement et de revitalisation de bourgs, par la mobilisation de compétences transversales...

Par exemple sur la Porte du Médoc :

- Étude des possibilités de montage, dans le cadre du contrat de mixité sociale de la commune du Pian-Médoc, d'un projet mixte de logements sociaux familiaux / personnes âgées intégrant les problématiques de mobilité des locataires.

ET DEMAIN...

À travers le pacte territorial de la Porte du Médoc, le Département s'engage à mettre à disposition cet ensemble de compétences, en les orientant sur les priorités qui ont émergé du dialogue territorial : accueil de la petite enfance, solutions adaptées de logement, valorisation des trames vertes, insertion par l'activité économique...

Le Département de la Gironde indiquera ainsi, dans le cadre du volet opérationnel, à quel moment et dans quelle mesure il mobilisera son ingénierie pour accompagner les initiatives locales et les projets, qu'ils soient portés par des communes ou des acteurs associatifs, qui répondent aux besoins identifiés dans le cadre du pacte.

Parce que l'information et la connaissance constituent également une ressource importante pour les acteurs locaux, le Département s'engage à partager un certain nombre de données et d'études et à en favoriser l'appropriation par les acteurs locaux. Il met ainsi à disposition un certain nombre d'observatoires, dont l'accès sera facilité via le portail **Girondescopie**.

Enfin, la mise en lien des acteurs et des projets, le partage d'expériences à travers les conseils de territoire, sont une des modalités d'accompagnement des actions émergentes et le Département entend poursuivre dans cette voie qui a déjà, au cours des précédents conseils de territoire, démontré sa pertinence, son utilité et son efficacité.

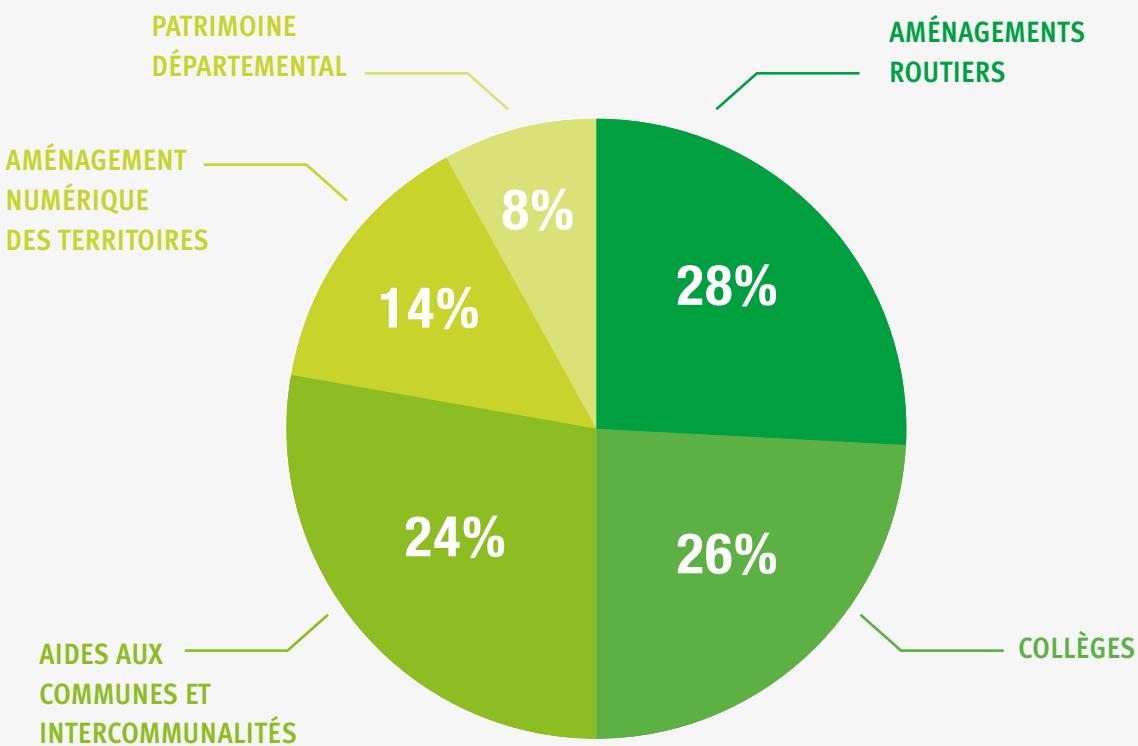


3.3

L'investissement du Département pour l'avenir de la Porte du Médoc et de ses habitants

Chaque année, le Département adopte un budget d'environ 1,6 milliard d'euros à l'échelle de la Gironde en faveur du développement équilibré du territoire, de la cohésion sociale, du soutien aux familles. D'ici 2021, le Département compte poursuivre son engagement en apportant son concours à plusieurs niveaux : par son investissement et ses opérations en maîtrise d'ouvrage, par son soutien aux acteurs locaux (collectivités territoriales, associations..) et aux Gérontins qui, pour différentes raisons, rencontrent des difficultés dans leur vie. Ce seront ainsi plus de 850 millions d'euros qui seront investis en Gironde sur les cinq prochaines années pour améliorer le quotidien de tous et qui bénéficieront aux collectivités territoriales et aux entreprises. Ces investissements viseront à conforter le maillage départemental en collèges, en équipements départementaux, ainsi qu'à moderniser et sécuriser les infrastructures routières. Ils permettront, aux cotés des collectivités, de déployer le très haut débit et d'accompagner les projets d'aménagements locaux. Les associations continueront également d'être accompagnées notamment en fonctionnement, avec plus de 100 millions dédiés à la dynamique associative sur cinq ans.

FOCUS SUR LA RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT EN GIRONDE



PARTIE 3
LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS
DE LA PORTE DU MEDOC
POUR AGIR

UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN
SUR LE TERRITOIRE
DE LA PORTE DU MEDOC

UN SAVOIR-FAIRE MOBILISABLE
PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'INVESTISSEMENT DU DÉPARTEMENT
POUR L'AVENIR DE LA PORTE DU MEDOC
ET DE SES HABITANTS



Partie 4

FAIRE VIVRE, ENSEMBLE, LE DIALOGUE TERRITORIAL

À travers le pacte territorial de la Porte du Médoc, le Département et les acteurs locaux se mettent ensemble en mouvement. Certaines actions se concrétiseront rapidement, d'autres émergeront en cours de route. Afin que l'ensemble demeure dans une logique de construction d'un projet de territoire, le dialogue, la participation citoyenne et l'évaluation constituent des conditions de réussite essentielles. Ces trois éléments, indissociables, soutiendront et alimenteront la dynamique de travail collectif.

4.1

Dialoguons et partageons

LE CONSEIL DE TERRITOIRE DE LA PORTE DU MÉDOC

La dynamique enclenchée à travers la co-construction du *Livre blanc des territoires girondins* puis le partage du pacte constitue un axe fort de la nouvelle stratégie départementale en faveur des solidarités humaines et territoriales. Animer un dialogue riche, ouvert à l'ensemble des acteurs, pour soutenir les initiatives locales porteuses de lien social, est un objectif en soi que poursuit le Département de la Gironde. À travers le conseil de territoire de la Porte du Médoc, il s'engage à fédérer, en proximité, les acteurs du territoire, à nourrir et à animer des réflexions collectives et à jouer pleinement son rôle de trait d'union.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Quoi ? Un espace de concertation associant les forces vives du territoire de la Porte du Médoc, pour partager et échanger à chaque étape de la démarche

Qui ? Les représentants des collectivités territoriales, des associations, de l'État, des forces économiques... : tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du pacte

Quand ? Deux fois par an

Où ? Sur le territoire de la Porte du Médoc, dans différents lieux du secteur

Comment ? À chaque fois, une animation et un contenu spécifiques sont proposés autour des priorités du pacte pour accompagner la mise en œuvre du projet

DEUX CONSEILS DE TERRITOIRE PAR AN POUR SUIVRE LE PACTE ET LE FAIRE AVANCER

Le Département propose aux acteurs de faire du conseil de territoire de la Porte du Médoc un lieu de dialogue permanent et d'animation de proximité sur la durée du pacte.

Au rythme de deux conseils de territoire par an, ces temps d'échange permettront :

- de rendre compte de l'avancée des projets et des partenariats à l'échelle du territoire, dans un esprit de partage de connaissance, de croisement des points de vue et d'amélioration du plan d'actions
- de créer des opportunités de travail en commun, de faire connaître des initiatives et expériences pour ouvrir le territoire à de nouvelles réponses et donner l'envie d'innover

De nouveaux acteurs, souhaitant s'impliquer dans cette démarche en faveur de la Porte du Médoc, pourront s'associer à ces temps de dialogue.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU DIALOGUE EST MOBILISÉE POUR ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE

LES ÉLUS RÉFÉRENTS DU CONSEIL DE TERRITOIRE DE LA PORTE DU MÉDOC



Christine Bost,
Première Vice-présidente chargée des synergies, de la stratégie et du développement des territoires, Conseillère départementale du canton des Portes du Médoc



Cécile Saint Marc,
Vice-présidente chargée du patrimoine départemental, Conseillère départementale du canton de Mérignac II

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR LE SECTEUR DE LA PORTE DU MÉDOC



Arnaud Arfeuille,
Conseiller départemental du canton de Mérignac II



Carole Guere,
Conseillère départementale du canton de Mérignac I



Stéphane Saibusse,
Conseiller départemental du canton des Portes du Médoc



Alain Charrier,
Conseiller départemental du canton de Mérignac I



Pascale Got,
Conseillère départementale du canton Sud-Médoc



Agnès Versepuy,
Conseillère départementale du canton de Saint-Médard-en-Jalles



Fabienne Dumas,
Conseillère départementale du canton du Bouscat



Jacques Mangon,
Conseiller départemental du canton de Saint-Médard-en-Jalles



Dominique Vincent,
Conseiller départemental du canton du Bouscat



Dominique Fedieu,
Conseiller départemental du canton Sud-Médoc

LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES GIRONDINS

Espace de dialogue à l'échelle départementale, la conférence annuelle des territoires girondins permettra aux acteurs locaux et départementaux de partager un temps d'échange et d'information sur l'avancée du projet global Gironde 2033. Elle constituera une opportunité pour chaque territoire de remettre en perspective ses propres projets dans le projet girondin et par rapport à ceux des autres territoires. Le Département propose ainsi d'occuper pleinement son rôle d'animateur des solidarités humaines et territoriales.



UN OUTIL DÉDIÉ : GIRONDESCOPIE

Afin de faciliter le travail des conseils de territoire et de partager au mieux informations et connaissances, une plateforme numérique, Girondescopie, est créée. Elle permettra notamment de valoriser les actions et les projets pour la Porte du Médoc, de les faire connaître au plus grand nombre pour susciter synergies et complémentarités.

Les conseils de territoire ont rappelé la richesse des initiatives existantes et en devenir sur ce secteur, la pluralité des acteurs. Tous ont exprimé, de façon réitérée, le souhait de les recenser pour les valoriser et les connecter. Afin de poursuivre cet échange initié lors des premiers conseils de territoire, la dimension collaborative de Girondescopie permettra aux acteurs d'inscrire de nouvelles initiatives et projets en lien avec les priorités du pacte.

Un accès facilité au suivi du pacte, à son calendrier, à ses rencontres sera également mis en ligne pour permettre à chacun d'avoir les informations actualisées sur le cadre de coopération et la vie du pacte.

The screenshot shows the homepage of the Girondescopie website. At the top, there's a navigation bar with links for 'Le Pacte', 'La Gironde', 'Actualités', 'Participer', 'Document', 'Contact', and 'Accès'. The main title 'GIRONDESCOPIE' is prominently displayed in yellow and black. Below it, a large banner features a smiling child and the text 'OBERVATOIRE DU DÉPARTEMENT' and 'Petite enfance'. There are six icons representing different services: 'LES OBSERVATOIRES DU TERRITOIRE' (telescope), 'CARTOTHÈQUE' (map), 'ÉTUDES TERRITORIALES' (bookshelf), 'DATAVIZ' (chart with magnifying glass), 'MÉDIATHÈQUE' (book icon), and 'GIRONDE 2033' (pact logo). Below these, a section titled 'Actualités & veille territoriale' shows two news items: 'Gironde 2033 : les conseils de territoire sont lancés' (with a photo of two people) and 'Juillet 2015 : lancement du dialogue territorial girondin' (with a photo of a group of people). At the bottom, there's a footer with links for 'Politique', 'Actualités', 'Participer', 'Document', 'Contact', and the 'Gironde' logo.

LA POURSUITE DES CONCERTATIONS TERRITORIALES AUTOUR DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Dans une logique d'adaptation de ses politiques aux réalités territoriales, le Département de la Gironde continuera de proposer des temps d'échange et de travail sur la mise en œuvre de ses politiques sectorielles afin de nourrir les conseils de territoire. Cela se traduira par une association de chacun à différents temps de mise en œuvre (contribution à la définition des politiques, association aux bilans annuels, travail technique avec les partenaires autour d'actions à développer...). Le pacte et les conseils de territoire sont l'occasion d'une mise en synergie de ces différents plans et schémas et de les concrétiser sur le territoire de la Porte du Médoc.

MISE EN SYNERGIE SUR LE TERRITOIRE DE TOUS LES PLANS ET SCHÉMAS DE POLITIQUE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT



4.2

Encourageons la participation

Avec la délibération du 22 décembre 2014 relative à la participation citoyenne, le Département de la Gironde recherche, lorsqu'il conduit un projet, la pertinence d'y associer les citoyens. Il vise ainsi la réponse la plus adaptée possible aux besoins des habitants, en faisant entendre la voix des destinataires de son action. Il le fait par exemple à travers le Conseil départemental des jeunes, l'évaluation participative du covoiturage, en allant à la rencontre des Girondins lors de la démarche 33 Tours, par l'association des publics concernés à l'évaluation du Revenu de Solidarité Active (RSA), ou encore le recours à la méthode Spiral. Celle-ci vise à identifier collectivement des actions pour le bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain, en favorisant l'échange entre plusieurs types d'acteurs, à partir d'outils collaboratifs. Elle a notamment permis de recueillir la parole des jeunes dans le cadre du manifeste pour la jeunesse « 33 pour moi ».

Inciter à la participation des Girondins apparaît comme un axe fort de Gironde 2033. À travers le pacte territorial de la Porte du Médoc, la participation citoyenne sera donc autant que possible encouragée, donnant ainsi toute sa place au citoyen dans son envie d'agir dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, de prendre part aux projets, de proposer des initiatives pour le territoire.

Les modalités de mise en œuvre pourront être explorées en conseil de territoire. D'ores et déjà, des propositions d'expérimentation ont émergé du dialogue sur le secteur de la Porte du Médoc :

- En matière d'habitat et de logement : organiser un réseau de citoyens volontaires pour travailler sur la thématique du parcours résidentiel et faire émerger de nouvelles solutions en matière de logement ; mettre en place des ateliers-projets avec les habitants autour de formes d'habitat intergénérationnel et d'habitat partagé.
- S'appuyer sur des cafés citoyens pour favoriser des actions autour de la parentalité et valoriser les compétences des parents.
- Consulter les jeunes sur leurs souhaits, en leurs proposant des lieux où ils puissent se retrouver et s'exprimer.
- Travailler la problématique de la signalétique des services publics et des services au public avec les usagers.



Aussi et afin d'encourager la participation, le Département s'engage à mettre en œuvre les orientations suivantes :

• Associer les citoyens aux conseils de territoire

L'intégration de citoyens aux côtés des acteurs associatifs, des entreprises et des élus, est une formidable occasion pour enrichir les interventions publiques à l'échelle du territoire grâce à un suivi partagé des projets et actions. C'est aussi la possibilité de les faire participer à la définition des projets, pour répondre de la façon la plus efficace et juste possible aux besoins des habitants en faisant valoir le point de vue utilisateur, et ainsi de les rendre partie prenante du territoire.

• Informer les habitants des possibilités de participation

La mise à disposition d'une information de qualité sur la participation citoyenne et son actualité sur le territoire doit ainsi permettre de mieux relayer l'action publique locale auprès des habitants et favoriser les opportunités de rencontre et de co-construction, en amont des projets.

• Favoriser la prise d'initiative citoyenne

Le Département se réserve la possibilité d'intégrer à terme dans le volet opérationnel du pacte de la Porte du Médoc des projets citoyens qui répondraient aux objectifs du territoire. Des outils pourront être mobilisés pour les encourager, comme par exemple l'appel à initiative citoyenne.

4.3

Évaluons et adaptons

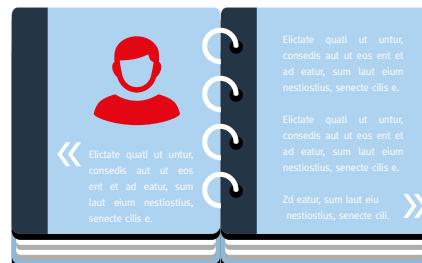
Le troisième axe fort de la démarche est l'évaluation. Elle permet de vérifier, de façon régulière, que les objectifs de Gironde 2033 et du pacte n'ont pas été perdus de vue, et de réorienter si besoin l'action collective. Sans être exhaustif, le dispositif d'évaluation se concentrera sur l'essentiel, à partir d'outils et d'indicateurs simples.

Trois niveaux d'évaluation sont prévus :

L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE ET DE LA GOUVERNANCE, AU FIL DE L'EAU

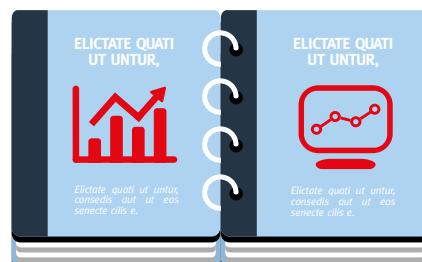
Afin d'illustrer les progrès collectifs réalisés à travers le pacte et d'apprécier la dynamique de construction d'un projet global pour la Porte du Médoc, les conseils de territoire, véritables temps forts de travail commun, permettront de faire le point sur l'avancement de la démarche. Cette évaluation, à travers un « carnet de voyage » du conseil de territoire de la Porte du Médoc, alliera différents supports (témoignages, avis des participants, photos...) pour rendre compte et apprécier la place du dialogue territorial dans la capacité à mettre en œuvre un projet commun.

La conférence annuelle des territoires girondins, permettra de revenir, à l'échelle départementale, sur ce premier niveau d'évaluation et d'en partager les enseignements.



L'ÉVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIONS MENÉS

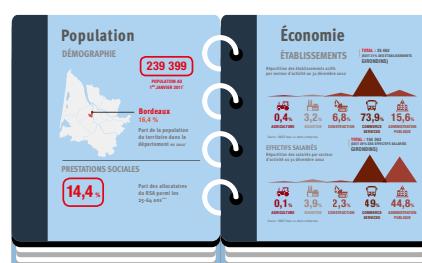
Elle doit permettre d'apprécier la mise en œuvre des actions et leur effet levier sur le projet global. C'est en observant les écarts, les réussites par rapport au projet initial que nous pourrons adapter nos actions en faveur des priorités fixées. Formellement, cette évaluation est construite dès la conception de l'action et pourra être réalisée collectivement.



LE SUIVI D'INDICATEURS « REPÈRES » POUR ORIENTER NOTRE ACTION

Afin de suivre la trajectoire de la Porte du Médoc sur le long terme, et vérifier que les actions menées vont bien dans le sens des enjeux définis dans le projet de territoire, il est nécessaire de se fixer quelques repères. Pour ce faire, dix à quinze indicateurs seront collectivement déterminés pour suivre les évolutions sociales et territoriales du secteur. Sur la Porte du Médoc, le nombre de places d'accueil de la petite enfance, la répartition des logements sociaux, peuvent par exemple faire partie des repères à suivre pour guider notre action.

Formellement, cette évaluation pourra être portée par des membres du conseil de territoire. Un groupe de citoyens pourra également être en charge de la définition de ces indicateurs pertinents et de cette évaluation.





Pour toute question ou renseignement, vous pouvez nous contacter :

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

1, Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223
33 074 BORDEAUX CEDEX

**Direction de la Cohésion Territoriale
et de la Coopération Européenne**



TÉL. : 05 56 99 66 37

@ EMAIL : dialogue-territoires@gironde.fr



FAX : 05 56 99 66 04

gironde.fr/dialogue-territoires

